



LA CHARTE DU BENEVOLE

En participant au Lozère Trail comme bénévole, je m'engage à :

- Prendre du plaisir et vivre à fond l'événement.
- Respecter l'esprit de la course, des personnes, de la nature et faire preuve de solidarité.
- Respecter et faire respecter le règlement de la course et les règles de sécurité élémentaires.
- S'engager sur la durée prévue et s'engage à assurer les postes d'affectations dans les conditions données par le responsable de site.
- Respecter les heures d'ouverture et de fermeture de poste indiquées par l'organisation.
- Prévenir au plus tôt les organisateurs en cas d'empêchement de « dernière minute », et si possible proposer une personne pouvant me remplacer.
- Venir chercher le matériel nécessaire à mon poste ainsi que ma dotation aux heures et endroits indiqués par l'organisation, et ramener l'ensemble du matériel à la fin de ma mission.
- Me munir de façon autonome d'une bouteille d'eau destinée à ma propre consommation, et des équipements visant à assurer ma sécurité et mon confort lors de mon poste (vêtements et équipements appropriés aux conditions climatiques et de terrain)
- Autoriser l'organisation du Lozère Trail ainsi que les ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser le droit à l'image concernant les photos et les films pris pendant l'évènement et sa préparation.

Pour chaque bénévole, l'organisation s'engage à fournir :

- Une dotation : 1 t-shirt Staff, ainsi qu'éventuellement une autre dotation en fonction de l'année et des accords noués avec les partenaires
- Un coupon repas pour le dimanche midi/après-midi
- Un coupon pour une boisson au bar de l'aire d'arrivée
- Pour les postes à cheval sur l'heure méridienne : 1 repas (type pique-nique)

Nous vous souhaitons de vivre une formidable aventure.